

L'an **deux mil vingt-deux**, le 21 mars à 19 heures 00.

Le Conseil Municipal de la commune d'ESCOUSSANS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de **Madame Catherine BERTIN, Maire**

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 mars 2022.

Etaient présents : Catherine BERTIN, Laurence DOS SANTOS, Amélia LENOIR, Nathalie FAUGERE, Céline MILLET, Jérôme TAINGUY, Laurent SAÏBOU.

Absents : Sabine GUTIERREZ, Fabrice PLOT, Sébastien HAUTOT.

Secrétaire de Séance : Amélia LENOIR.

Madame le Maire informe les élus, comme indiqué sur la convocation, de la démission d'Emilie Laforgue de son mandat d'élue municipale, au motif de son déménagement dans une autre commune depuis un an. Le conseil municipal compte désormais 10 élus.

Le procès-verbal ainsi que les délibérations de la précédente réunion sont approuvés à l'unanimité.

Début de la séance à 19h10. Arrivée de Sébastien HAUTOT à 20h01, il a pu donc participer au vote des subventions aux associations.

**DÉLIBÉRATION 2022-05 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE
L'EXERCICE 2021**

Les Membres du Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1°- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclarent que le compte de gestion dressé par le Receveur pour l'exercice 2021, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Nbre de conseillers en exercice : 10	Présents : 07	Votants : 07
Pour : 07	Contre : 00	Abstention : 00

Madame Catherine BERTIN quitte la séance, la présidence est assurée par la 1^{ère} adjointe Madame Laurence DOS SANTOS.

DÉLIBÉRATION 2022-06 - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Laurence DOS SANTOS, 1^{er} adjointe, délibérant sur le compte administratif de la commune de l'exercice 2021 dressé par Madame Catherine BERTIN, Maire d'Escoussans, après s'être fait présenté, le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice écoulé,

1° - lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes :	235 196.66 €
Dépenses :	151 286.71 €
Excédent de fonctionnement 2021 :	83 909.95 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur :	279 298.42 €
Résultat de clôture de fonctionnement	363 208.37 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes :	209 994.79 €
Dépenses :	170 162.16 €
Excédent d'investissement 2021 :	39 832.63 €
Résultat reporté :	38 837.28 €
Résultat de clôture d'investissement:	78 669.91 €

RÉSULTAT DE CLÔTURE

Fonctionnement + Investissement :	441 878.28 €
---	---------------------

2° - Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° - Arrête les résultats tels que résumés ci-dessus.

Nbre de conseillers en exercice : 10	Présents : 06	Votants : 06
Pour : 06	Contre : 00	Abstention : 00

**DÉLIBÉRATION 2022-07 : AFFECTATION DU RÉSULTAT POUR LE BUDGET
2022**

→ **Résultat de la section de fonctionnement à affecter**

Résultat de l'exercice :	Excédent :	83 909.95 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur :	Excédent :	279 298.42 €
Résultat de clôture à affecter :	Excédent :	363 208.37 €

→ **Besoin réel de financement de la section d'investissement**

Résultat de la section d'investissement de l'exercice : ...	Excédent :	39 832.63 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur :	Excédent :	38 837.28 €
Résultat comptable cumulé :	Excédent :	78 669.91 €

→ **Affectation du résultat de la section de fonctionnement - Résultat excédentaire**

R 1068 en excédent de fonctionnement capitalisé.....	120 000.00 €
--	--------------

→ **Transcription budgétaire de l'affectation du résultat**

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Déficit reporté	Excédent reporté	Solde d'exécution N - 1	Solde d'exécution N - 1
D002 : 0	R002 : 363 208.37 €	D001 : 0	R001 : 78 669.91 €
			Excédent fonctionnement capitalisé
			R1068 : 120 000.00 €

Nbre de conseillers en exercice : 10	Présents : 07	Votants : 07
Pour : 07	Contre : 00	Abstention : 00

DÉLIBÉRATION 2022-08 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Madame le Maire propose de définir les montants des subventions versées aux diverses associations. Après lecture des demandes, le conseil municipal décide de maintenir les mêmes subventions que l'année précédente.

Mesdames Amélia LENOIR et Nathalie FAUGERE, faisant partie du bureau d'une association, se sont abstenues.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de verser les subventions comme suit :

Tennis Club des Hauts-Benauges.....	400,00 €
Comité des fêtes d'Escoussans.....	800,00 €
Chasse A.C.C.A. Escoussans.....	400,00 €
Centre Terre.....	100,00 €
Le Bouchon dans l'Euille.....	100,00 €
Entre 2 Danse.....	400,00 €
AMAD.....	200,00 €
ADELFA.....	100,00 €
ASALFA 33.....	100,00 €
TOTAL	2 600,00 €

Nbre de conseillers en exercice : 10	Présents : 08	Votants : 08
Pour : 06	Contre : 00	Abstentions : 02

Questions diverses :

Il n'y a pas de questions diverses de la part des élus.

Madame le Maire présente un point de situation et communique sur les dossiers en cours.

Chiffres Brigade de Gendarmerie de Créon pour la commune :

Madame le Maire présente les chiffres communiqués par la Brigade de Gendarmerie de Créon pour la période de janvier 2020 à décembre 2021, concernant la sécurité routière, les interventions sur la commune, les actes de délinquance, la prévention et la présence des gendarmes.

Sirplaces :

La carte scolaire de la rentrée 2022 n'acte pas de fermeture de classe sur le RPI.

Dépôt de déchets :

Jérôme Tainguy évoque un dépôt sauvage dans la doline de Gazeau, de possibles matériaux de construction. Madame le Maire lui demande de se rendre compte sur place et de prendre des photos.

Tenue du bureau pour les élections présidentielles

Pour les 2 tours du scrutin, les élus ici présents seront présents.
Jérôme Tainguy sera présent le matin et pour le dépouillement.

Le prochain conseil municipal pour le vote du budget primitif se déroulera le jeudi 07 avril 2022 à 19h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h13.

Fait et affiché à Escoussans,
Le 25 mars 2022

Le Maire,
Catherine BERTIN

